

2^E APPEL À PROJETS

Caractérisation des modes d'interaction entre les citoyens, le communautaire et l'institutionnel pendant la crise de la COVID-19 au Québec

NOUVELLE DATE LIMITE : Lundi 13 février 2023, 17 h

Montant disponible : 50 000 \$

Durée du financement : 18 mois

1. Contexte

La crise de la COVID-19 a bouleversé l'ensemble de la société, de par les conséquences de la maladie elle-même, mais aussi par les retombées des différentes mesures adoptées afin de limiter la progression de la pandémie.

Du confinement initial, au délestage en passant par l'adoption d'activités « à distance », nombreuses sont les mesures sanitaires et de gestion qui ont eu un impact sur la continuité des soins et des services auprès de la population.

De nombreuses recherches, notes et rapports d'études menées sur le terrain, publiées depuis le début de la pandémie, détaillent les enjeux en matière de continuité des soins et services auprès des populations vulnérables.

Plusieurs de ces analyses identifient le milieu communautaire comme ayant été un acteur clé dans l'élaboration de stratégies visant à assurer un suivi auprès de groupes de personnes aux besoins spécifiques. Aussi, si nous savons que plusieurs groupes de personnes précarisées ont vu des problématiques préexistantes exacerbées, d'autres ont rencontré de nouvelles difficultés en raison de cette situation exceptionnelle. Les publications faisant état du travail du milieu communautaire auprès de la population identifient, à des échelles variables, différentes solutions qui ont été mises en place pour combler les besoins, ouvrant la possibilité à de nouveaux arrimages entre les différents acteurs du filet social pour assurer la continuité des soins et des services.

2. Objectifs visés

Cet appel à projets vise à soutenir une initiative de recherche spécifiquement consacrée aux modes d'interactions entre les citoyens, le communautaire et l'institutionnel qui se sont déployés pendant la pandémie de COVID-19 au Québec. Il vise trois objectifs :

Objectif 1 Répertoire et caractériser les modes d'interactions entre les citoyens, le milieu communautaire et les milieux institutionnels mobilisés lors de la crise pour assurer la continuité des soins et services;

Objectif 2 Évaluer les modes d'interaction identifiés en fonction des besoins et de la réalité du milieu communautaire;

Objectif 3 Produire des outils de transfert des connaissances à même de répondre aux besoins du milieu communautaire en prévision et en préparation de futures crises sanitaires.

Une attention particulière aux innovations sociales et/ou stratégies déployées par les acteurs pour assurer la continuité des soins et des services pendant la crise devra être portée dans le cadre du projet soumis.

L'étude proposée devra se décliner en trois volets :

Volet 1

La première partie de l'étude devra produire un état des connaissances des différentes recherches, notes et rapports publiés au Québec depuis le début de la pandémie dans le but de problématiser, caractériser, et répertorier les modes d'interactions mobilisés lors de la crise pour assurer la continuité des soins et des services.

Volet 2

Il est attendu que les modes d'interactions identifiés au Volet 1 fassent l'objet d'une évaluation qualitative, à savoir, qu'ils soient considérés comme positifs, négatifs, nouveaux, préexistants, perdus pendant la crise, créés puis abandonnés, innovants, etc.

Pour ce faire, cette évaluation qualitative pourrait tenir compte de facteurs tels que :

- les catégories d'acteurs impliqués, incluant les citoyens et groupes de personnes utilisatrices de soins et services;
- la trajectoire de ces modes d'interactions avant, pendant et après la pandémie et le cas échéant, leur nature innovante;
- les besoins comblés et non comblés en matière de continuité des soins par ces modes d'interaction;
- la territorialité;
- le degré de formalisation (arrimage informel, collaboration, partenariat, etc.);
- les enjeux de pérennisation, s'il y a lieu;
- autres.

De même, les perspectives du milieu communautaire, des interlocuteurs institutionnels, des citoyens (utilisateurs, usagers, participants, etc.) et des bailleurs de fonds devront être considérées dans la qualification des modes d'interaction identifiés.

Volet 3

À la lumière des connaissances développées dans le cadre des deux premiers volets, le Volet 3 devra se consacrer à la production d'outils de transfert des connaissances permettant de soutenir spécifiquement les organismes communautaires dans :

- la préparation à de futures crises en santé;
- le rétablissement de la crise de la COVID-19.

Il est attendu que le milieu communautaire, les interlocuteurs institutionnels, des citoyens (utilisateurs, usagers, participants, etc.) et les bailleurs de fonds participent à la création de ces outils afin de maximiser leur impact et leur utilisation.

3. Fonds disponibles

Le concours prévoit l'octroi d'une subvention de 50 000 \$, pour une durée de 18 mois.

4. Conditions

Les projets retenus pour évaluation devront répondre aux conditions suivantes :

- Ce concours est ouvert seulement aux membres régulières-chercheuses, membres réguliers-chercheurs du RQCP. Vous pouvez devenir membre gratuitement en tout temps : <https://rqcp.ca/devenez-membre/>;
- Cet appel à projets s'adresse aux chercheurs ou chercheuses universitaires (incluant les chercheurs d'établissement qui répondent aux conditions d'admissibilité du statut chercheur ou chercheuse universitaire), aux chercheurs universitaires cliniciens ou chercheuses universitaires cliniciennes et aux chercheurs ou chercheuses de collège qui peuvent agir à titre de chercheur principal ou chercheuse principale, de cochercheur ou cochercheuse sauf pour les personnes retraitées qui ne peuvent agir qu'à titre de cochercheur ou cochercheuse

(statuts 1, 2 et 3 présentés dans la section Définitions — statuts et rôles des Règles générales commune des Fonds de recherche du Québec - [RGC](#)).

- L'intégration d'un partenariat avec des patientes, patients et/ou des citoyennes, citoyens dans toutes les phases de ce projet est exigée (statut 4 présenté dans la section Définitions — statuts et rôles des [RGC](#)).

L'intégration spécifique d'organismes communautaires dans toutes les phases du projet est également exigée.

- Une membre régulière-chercheuse, un membre régulier-chercheur du RQCP ne peut soumettre qu'une seule demande dans le cadre de ce concours, en tant que chercheuse principale, chercheur principal ou cochercheuse principale, cochercheur principal.
- La Table de concertation communautaire du RQCP supervisera le déroulement du projet. Une rencontre de démarrage, une rencontre de suivi après la conclusion du Volet 2 et une rencontre de suivi après la conclusion du Volet 3 avant la rédaction du rapport final seront organisées.

5. Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées par un comité de pairs mis sur pied par la direction exécutive du RQCP.

L'évaluation des propositions tiendra compte des éléments suivants :

Pertinence du projet en lien avec les objectifs de l'appel (20%)

Robustesse de la méthodologie et du plan de travail proposé (30%)

Qualité du plan de transfert des connaissances (20%)

Qualité et richesse de la composition de l'équipe de recherche, incluant des contributeurs non universitaires et la participation de patients, de citoyens et d'organismes partenaires (20%)

Qualité et réalisme du budget et de l'échéancier, incluant l'identification de ressources additionnelles en nature ou monétaires (10%)

6. Suivi

Les chercheuses, chercheurs qui seront financées, financés s'engagent à :

- Faire état de l'avancement du projet dans le cadre de trois rencontres de suivi avec la Table de concertation communautaire, soit une rencontre de démarrage, une rencontre de suivi après la conclusion du Volet 2 et une rencontre de suivi après la conclusion du Volet 2 avant la rédaction du rapport final.
- Produire un rapport d'étape 8 mois après le début du projet;

- Soumettre un rapport financier pour démontrer l'utilisation des sommes allouées;
- Soumettre un rapport scientifique qui sera publié sur le site du RQCP;
- Mentionner explicitement le soutien du RQCP (et à utiliser le logo du réseau si possible) pour toute activité découlant du projet financé, y compris les publications, annonces, communications;
- Publier le titre et un résumé de leur recherche (en français et anglais) sur le site web du RQCP, dès l'annonce de leur sélection.

7. Dépôt des demandes

Les propositions, d'un maximum de 5 pages rédigées en français en Arial 10 simple interligne avec marge de 2 cm, doivent présenter les sections suivantes:

- Mise en contexte et pertinence du projet;
- Objectifs;
- Méthodologie;
- Plan de transfert de connaissance;
- Courte description des membres de l'équipe et répartition des tâches;
- Courte description d'un échéancier clair et réaliste, planifié sur la période de l'octroi.

Les propositions devront être accompagnées d'un budget sous la forme d'un tableau (maximum d'une page) et d'une description détaillée (maximum une page additionnelle).

Faire parvenir votre document par courrier électronique en mentionnant en objet : « Concours : RQCP – Table de concertation communautaire HIV2023 » **au plus tard le lundi 13 février 2023 à 17 h** à l'adresse suivante : info@rqcp.ca

8. Autres informations

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec :

Amélie Forget, directrice exécutive du RQCP : amelie.forget@rqcp.ca